



## **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Numéro du Marché : **AO N°58/2025**

Dénomination du Marché : **MISE EN PLACE D'UN CLUSTER DE HAUTE DISPONIBILITE SUR LE SITE PRINCIPAL + UNE REPLICATION SUR LE SITE DE REPLI.**

Nombre d'entreprises ayant retiré le DAO : **CINQ (05)**

Nombre d'offres reçues : **TROIS (03)**

Nom et adresse Attributaire Provisoire :

☞ **GROUPEMENT XPERBM / SONATEL** : VOIE DE DEGAGEMENT NORD (VDN) CITE KEUR GORGUI – DAKAR SENEGAL.

- ✓ **MONTANT** : Deux milliards quatre cent soixante-deux millions quatre cent soixante-treize mille quatre cents **(2 462 473 400) FCFA HT HD** ;
- ✓ **Délai de livraison** : Six **(06)** mois à compter de la notification du contrat.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84 alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics en vertu de l'Article 90 dudit Code.

**Le Directeur général**